

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
04.13.31.73.83

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

**OBJET : Plan pauvreté : rectification budgétaire du nombre de postes cofinancés sur  
l'insertion par l'activité économique.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n°61 de la Commission permanente du 25 septembre 2020, le Département a voté un financement de 63 000 € en faveur de l'association insertion et l'emploi 13 (IE 13) au titre de son action d'encadrement socioprofessionnel pour l'insertion par l'activité économique (IAE).

Ce montant était destiné au recrutement de 18 bénéficiaires du RSA (BRSA) en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) sur le chantier d'insertion « embellissement des espaces collectifs de proximité » (soit 3 500 € x 18 BRSA).

Le total des 18 postes de BRSA a été proposé par erreur au cofinancement à 50 % par l'Etat dans le cadre du plan pauvreté soit 31 500 €, au lieu de seulement 6 postes, soit 10 500 €

Le présent rapport propose donc de rectifier l'inscription des crédits de ce chantier d'insertion au titre du plan pauvreté, soit un financement de 21 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL